



Libération des charges en stérilisation : État des lieux des pratiques et de la formation dans les établissements de santé français



Laura DELASSUS, Julie SCHOLLER, Bénédicte GOURIEUX
Service Pharmacie-Stérilisation, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
laura.delassus05@gmail.com

N°41

INTRODUCTION / OBJECTIF

Selon les Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière, la libération des charges est réalisée par la/les personne(s) habilitée(s) par le pharmacien responsable. L'objectif de ce travail est d'effectuer un état des lieux national des pratiques concernant la libération (contrôle et validation du cycle et de la charge) et les modalités de formation et d'habilitation du personnel.

MATÉRIEL & MÉTHODE



RÉSULTATS

57 établissements (28 CHU, 25 CH, 4 établissements de santé privés) ont répondu à l'enquête, soit un taux de participation de 71%.

Validation des cycles SVE

Adéquation des données enregistrées avec les données de référence de la qualification de performance	88%
Indicateurs physico-chimiques	42%
Sondes embarquées	9%
Autres (supervision indépendante, vérification des paramètres du cycle et leur adéquation avec le programme sélectionné, table de Regnault, contrôle du PCD, absence d'alarme)	14%

Validation des cycles SBT

Adéquation des données enregistrées avec les données de référence de la qualification de performance	79%
Indicateurs biologiques	0
Autres (adéquation du programme sélectionné avec le contenu de la charge et les paramètres du cycle, supervision, libération paramétrique sur ticket)	21%

60%

Ont recours à la SBT

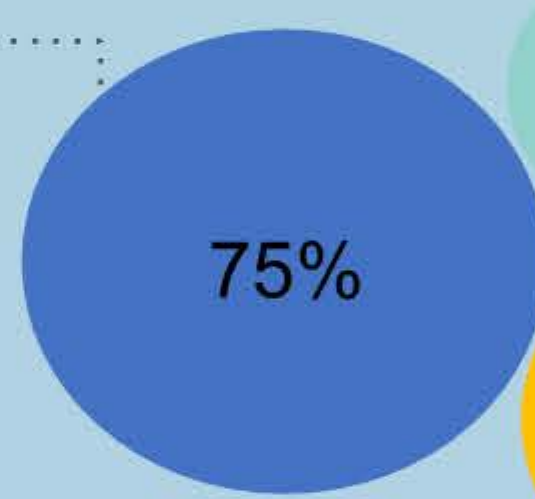
91%

Utilisent un logiciel de traçabilité

91%

Utilisent un logiciel de supervision

Effectuent un double contrôle des cycles



Effectuent un double contrôle de la charge

Effectuent le double contrôle des cycles après mise à disposition des DM

Dont un établissement pour lequel la libération est exclusivement réalisée par le pharmacien

Agent (79%)
Pharmacien (67%)
IDE/IBODE (46%)
PPH (44%)



Formation

Pharmacien :
théorique (63%)
pratique (56%)

Agent (89%)
Pharmacien (56%)
IDE/IBODE (37%)
PPH (35%)

Contrôle des cycles

Double contrôle des cycles

Pharmacien (77%)
PPH (30%)
IDE/IBODE, agent (25%)

Libération



98%

Effectuent une formation pratique

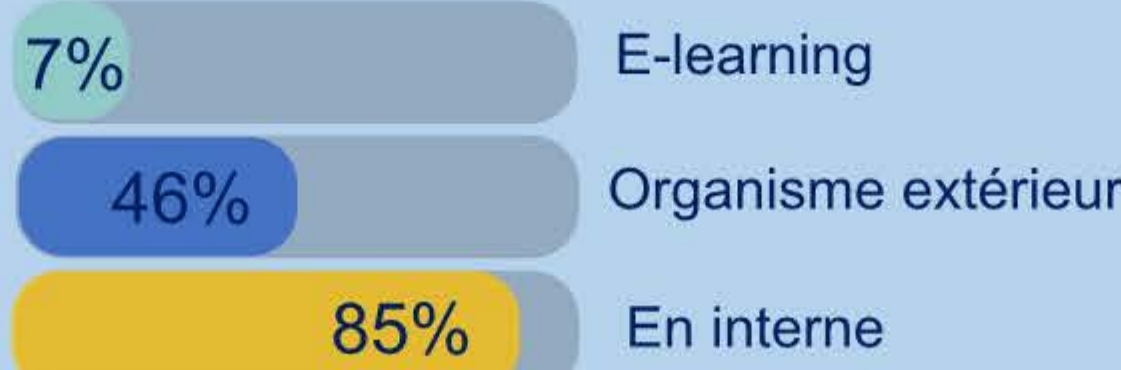
96%

Effectuent une formation théorique

63%

Effectuent une réévaluation des compétences

Formation théorique

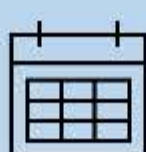


1 journée en majorité [30 minutes ; 5 jours]

Formation pratique



3 semaines en majorité [30 minutes ; 2 mois]



Réévaluation tous les 3 à 5 ans en majorité [1 fois par semaine ; tous les 10 ans]

DISCUSSION / CONCLUSION

Cet état des lieux met en évidence une hétérogénéité des pratiques concernant la libération des charges. Pour la validation des cycles de SVE, il n'existe pas de consensus quant à l'utilisation d'outils complémentaires d'aide à la libération, laissée à l'appréciation du secteur de stérilisation. Pour la SBT en revanche, l'usage des indicateurs biologiques semble abandonné, au profit d'une libération paramétrique seule. Le contrôle paramétrique du cycle, le contrôle de la charge et la libération sont délégués dans la majorité des établissements, et s'effectuent avec ou sans double contrôle, informatique et/ou humain. Bien qu'un modèle de formation associant formation théorique et compagnonnage soit prédominant, l'importante variabilité de la durée de la formation d'un établissement à l'autre suppose une variabilité de son contenu et des compétences acquises.